

Procédures criminelles — FF823

Inventaire de la liasse, année 1779

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF823. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF823/1	001	447	—	101B336	02/01/1779	—	MALBERT (Jean-Joseph)	menuisier	—	X (Bernard), garçon fournier	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	2	querelle au cabaret / les insultes sont adressées contre l'honneur de la mère du plaignant / coups donnés avec une bouteille
FF823/1	002	36	—	101B336	11/01/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	<i>faisant pour Jacques Dupont, ancien tombelier</i>	TOURNIE (Jean), valet de métairie à la métairie de Mr de Projan	vol	—	—	—	—	—	5	vol de chemises et autre linge / la descente du dizenier permet de découvrir certains effet cachés dans la métairie, et d'autres portés par l'accusé
FF823/1	003	135	—	101B336	18/01/1779	30/03/1779	MARTRES (Guillaume)	blancher- chamoiseur, tanneur	—	LATRILLE (Antoine), chamoiseur / LATRILLE (Pierre), chamoiseur, <i>son fils</i>	enlèvem ent d'effets	fraude	—	—	dommages et intérêts / rembourse ment	72# / 216#	11	affaire liée au détournement de deux ballots de peaux de moutons / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant (le 9 février)
FF823/1	004	442	—	101B336	19/01/1779	—	GRENIER- LANOUGRASSE (Françoise de)	dame de compagnie	chez Mme de SONDER, anglaise	MOREL de SAINT- LEGER (Jean), étudiant en Droit / + <i>nombreux jeunes gens inconnus</i>	trouble à l'ordre public	voie de fait	indécenc es	vol	—	—	10	se passe sur la place Royale à l'occasion de l'exposition d'une femme au carcan / la plaignante est prise à partie par un groupe qui interpelle toutes les filles et femmes, elle devient "un jouet de la foule", ballottée à droite et à gauche, on lui enlève entre autres une bague de diamant et sa montre
FF823/1	005	21	1 à 17	101B336	21/01/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	CHABRIER (Antoine), marchand chaudronnier, du lieu de Lezat	fraude	faux en écritures	—	—	carcan / marque / galères	durant 3 marchés / GAL / à vie	22	escroquerie à la fausse lettre de change / la sentence précise qu'il sera exposé au carcan avec un cartel "Antoine Chabrier, fabricantur des fausses obligations" / sentence réformée par arrêt du parlement qui réduit la peine de galères à 10 ans
FF823/1	006	14	—	101B336	21/01/1779	16/04/1779	<i>gardes jurés du corps des tailleurs (Les)</i>	—	—	COTTE (Marguerite), épouse MARVEJOLS (Michel), tailleur d'habits du petit corps	insultes	diffamati on	excès	affronte ment	excuses publiques / aumône	devant 4 témoins / 10# / + dépens	8	se passe chez la plaignante lors d'une visite de contrôle des bayles / le guet, appelé en renfort, "ne pouvoit jamais arrêter la furie" de l'accusée / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignants (le 23 dudit)
FF823/1	007	—	1 à 3	101B336	23/01/1779	16/04/1779	COTTE (Marguerite)	<i>épouse de</i>	MARVEJOLS (Michel), tailleur d'habits du petit corps	<i>gardes jurés du corps des tailleurs (Les)</i>	attentat	excès	dégradat ion de bien privé	enlèvem ent d'effets	<i>rejet de la plainte</i>	—	4	verbal du chirurgien (dressé une semaine après les faits) / voir aussi la procédure des accusés contre la plaignante (le 21 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF823/1	008	38	—	101B336	25/01/1779	26/02/1779	BISCONS (Anne)	<i>fille de</i>	BISCONS "aîné", boulangier	LACOME (Dominique), licencié en Droit	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts	3000#	8	la plaignante remet comme pièces à conviction 4 lettres et un billet manuscrit de l'accusé, ces pièces n'ont pas été conservées dans la procédure / avec certificat de dénonce de couches, dressé le 18 février / la sentence indique en outre que l'accusé devra s'acquitter des frais de couches et d'entretien de l'enfant : la même sentence ordonne la biffure des termes injurieux de

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		l'accusé vis-à-vis de la plaignante, dans sa requête de joint aux charges (document malheureusement non conservé)
FF823/1	009	—	—	101B336	25/01/1779	—	DUCOS (Pierre)	marchand	<i>faisant pour son fils, âgé de 6 ans, et pour son épouse</i>	DUPAR (Jean), maçon, entrepreneur	maltraite nce d'enfant mineur	excès	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le fils et l'épouse du plaignant (le 26 dudit)
FF823/1	010	44	—	101B336	26/01/1779	—	DUPAR (Jean)	maçon, entrepreneur	<i>faisant pour ses enfants (10 et 9 ans, et 30 mois)</i>	X (Mlle), épouse DUCOS (Pierre), marchand / + <i>son fils</i>	maltraite nce d'enfant mineur	excès	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'époux et père des accusés contre le plaignant (le 25 dudit)
FF823/1	011	82	—	101B336	27/01/1779	—	LAFORGUE (Joseph)	ancien garde du port Garaud	—	DELSOL-dit-JOULIA (François), jardinier	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / selon les témoins, il semble d'agir d'une rixe entre ivrognes au sortir du cabaret
FF823/1	012	81	—	101B336	29/01/1779	—	GERAUD (Marie)	coiffeuse pour dames	—	SALES / FAGET / + <i>inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	—	—	2	—
FF823/1	013	454	—	101B336	03/02/1779	—	MARTRES (Marie)	—	—	LECUSSAN "fils"	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	3	agressée lors d'une assemblée de danse tenue dans une maison au quartier de la Bourse
FF823/1	014	444bis	—	101B336	03/02/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Mr Desazars, ancien capitoul</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	5	vol commis à la maison de campagne de Mr Desazars sur le chemin allant vers Pouvoirville / avec relation d'expertise des effraction
FF823/1	015	451	—	101B336	03/02/1779	—	COMPANS (Paul)	étudiant en Droit	—	PAZIES, marchand quincaillier	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	2	—
FF823/1	016	16	1 à 10	101B336	04/02/1779	30/03/1779	MORERE (Jean-Guillaume)	étudiant en Droit	—	SICARD (Raymond), dragon au régiment de Belsunce / JAMME (François) / DUFFAUR / + 2 <i>inconnus</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	150# / + dépens	18	verbal du chirurgien / seuls les deux premiers accusés seront interrogés et finalement condamnés
FF823/1	017	41	—	101B336	06/02/1779	—	JAMME (Isabeau)	<i>fil</i> le de	JAMME, secrétaire au parquet du parlement	MONTELS (Jean), négociant	promess e de mariage	—	—	—	—	—	9	ayant eu un enfant ensemble en 1777, l'accusé ne cesse d'éluder le mariage par lui promis à la plaignante
FF823/1	018	137	—	101B336	06/02/1779	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal, faisant pour les frères Vissié, négociants, de Pau</i>	—	RENAUD (Pierre)	vol	recel	—	—	—	—	3	avec état imprimé des effets volés à Pau, contenant en outre le signalement des suspects / certains de ces effets sont retrouvés à Toulouse, au pouvoir du nommé Pierre Renaud
FF823/1	019	—	1 à 3	101B336	09/02/1779	30/03/1779	LATRILLE (Antoine)	chamoiseur	—	MARTRES (Guillaume), blancher- chamoiseur, tanneur	fausse accusatio n	—	—	—	rejet de la plainte	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et son fils (le 18 janvier), où se trouve la sentence commune
FF823/1	020	453	—	101B336	13/02/1779	—	FOURCADE (Antoine)	plâtrier	—	LOUPIAC (Jean), ouvrier en plâtre	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	2	l'accusé ne cesse de clamer dans le public que le plaignant lui a volé sa redingote
FF823/1	021	140	—	101B336	14/02/1779	20/02/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	BARTHOLAU (Marie), épouse BLONDIN (Joseph),	vol	—	—	—	fouet / marque / bannisseme	jusqu'au sang / V / à vie	24	vol d'une bourse au sortir de la comédie / relation d'expertise de ses épaules (semble avoir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										négociant, de la république de Gènes					nt			dénaturé une marque de justice) / l'arrêt du parlement du 9 mars réforme la peine de bannissement en un enfermement de 6 ans / un passeport a été retiré pour être conservé à part (numérisable sur demande)
FF823/2	022	452	—	101B336	20/02/1779	—	VINZAC (Marie)	veuve de	LONJON (Pierre de), "noble"	BLANC, marchand de lunettes, italien de nation	attentat	voie de fait	menaces	—	—	—	2	fait irruption dans l'appartement de la plaignante et y maltraite une de ses amies
FF823/2	023	174	—	101B336	22/02/1779	—	CASTERA (Raymond) / JAU (Magdeleine)	tailleur d'habits / -	—	SOULIGNAC (Jean), tailleur de pierre / MAZERES (François), plâtrier / + 5 <i>inconnus</i>	voie de fait	insultes	enlèvem ent d'effets	—	—	—	7	harcelés lorsqu'ils se promènent ensemble du côté de Périole / le procureur du roi rend des conclusions définitives, mais la sentence manque (perdue ? jamais rendue ?)
FF823/2	024	10	—	101B336	26/02/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Mr de Villeneuve, inspecteur de la librairie</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	excès	—	—	—	—	9	avec relation d'expertise de l'état de santé de la fille de service du sieur Villeneuve, en état de choc après avoir croisé les voleurs, qui la maltraitent légèrement / la relation d'expertise des effractions est manquante (ou n'a jamais été faite - les experts ont pourtant prêté le serment requis)
FF823/2	025	144	—	101B336	26/02/1779	08/04/1779	ABEL (Etienne) / TOURNIER (Etienne)	perruquier / valet de chambre	- / chez Mr de CHAUVIGNI, vicaire général	ROUBINEAU (Raymond), coiffeur pour dames	excès	dégradati on de bien privé	—	—	dommages et intérêts / aumône / prison	100# + 150# / 10# / 8 jours / + dépens	22	verbal du chirurgien / commence par briser un carreau de la boutique du 1er plaignant, puis, lorsque ses complices et lui sont poursuivis, se mettent à frapper les plaignants à coups de bâtons
FF823/2	026	445	—	101B336	27/02/1779	—	COSTES (François)	colporteur	—	CARRET (Hugues), négociant, de Lyon	insultes	excès avec arme	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / le plaignant prétend que la canne de son adversaire, avec laquelle il est battu, referme un stylet ou une lame / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 1er mars)
FF823/2	027	450	—	101B336	28/02/1779	—	BOUTELIER (Antoinette)	<i>fille de</i>	BOUTELIER (Jean- Baptiste), tourneur	LOMO-dit-MANSAU (Noël), tailleur de pierre	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	l'accusé qui a fait les démarches nécessaires pour le mariage (en tout cas il a reçu tous les document,s dont le consentement de ses parents), part "clandestinement" en emportant tous ses papiers
FF823/2	028	—	—	101B336	01/03/1779	—	CARRET (Hugues)	négociant, de Lyon	—	COSTES (François), colporteur	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 27 février)
FF823/2	029	40	—	101B336	02/03/1779	12/04/1779	CLUZET (Domenge)	fille de service	chez BIROSSE, notaire	BIRBAL (François), ancien portier de Mr d'Avizard / RODES (Marie), petite marchande, <i>son épouse</i>	voie de fait	—	—	—	aumône	25# / + dépens	12	le plaignante dit tomber en syncope suite au soufflet / le mari de l'accusée se contente d'encourager sa femme et de proférer des menaces, promettant de "l'étriller" la prochaine fois
FF823/2	030	6	1 à 18	101B336	02/03/1779	11/05/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	VIDAL (Paul), portefaix / LOUP (Etienne), tisserand / CAZAUX	vol	vagabon dage	—	—	abstention de la ville / msie hors de cour /	6 ans / avec injonction de se retirer chez	29	relation d'expertise des épaules des suspects (celles de Loup montrent une trace de marque entièrement dénaturée) /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										(Jeanne), charrieuse d'eau, blanchisseuse					mise hors de cour	lui / avec injonction de se retirer chez elle		suspecté d'être complice du nommé Grenadier / Etienne Loup sera à nouveau arrêté et poursuivi l'année suivante
FF823/2	031	35	—	101B336	09/03/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	ALBERT (Mlle)	trouble à l'ordre public	—	—	—	—	—	2	accusée de louer des chambres à des filles de joie, qui sont cause de troubles fréquents
FF823/2	032	—	1 à 5	101B336	13/03/1779	—	DITET (Françoise)	<i>épouse de</i>	LAGARDELLE (Joseph), maçon	SAVY-dit-BAPTISTE (Jean), tavernier / + <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / rixe causée par une querelle d'enfants / voir aussi la procédure de l'accusé principal contre la plaignante et sa mère (le 16 dudit)
FF823/2	033	298	—	101B336	13/03/1779	30/03/1779	BONHOURS (Pierre)	fondeur de cuillères	—	SAINT-ANDRE (Jean- Paul), ancien tailleur d'habits, employé aux fermes du roi	excès	—	—	—	dommages et intérêts	100# / + dépens	8	verbal du chirurgien
FF823/2	034	299	—	101B336	15/03/1779	—	CHANCHOLLE (Joseph)	domestique	chez Mr MACARTHY	SAINT-JEAN, laquais chez Mr de CAUMON- CASTILLON	arrestatio n abusive	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	2	suite au vol avec effraction de 53 louis dans la malle de Saint- Jean, celui-ci a fait arrêter le plaignant et ne cesse de clamer qu'il est l'auteur du vol
FF823/2	035	161	—	101B336	16/03/1779	—	SAVY-dit- BAPTISTE (Jean)	tavernier	—	DITET (Françoise), épouse LAGARDELLE (Joseph), maçon / CASTES (Jeanne- Marie), veuve de DITET (Michel), <i>sa mère</i>	excès	—	—	—	—	—	4	agressé alors qu'il puise de l'eau / voir aussi la procédure de l'accusée principale contre le plaignant et son épouse (le 13 dudit)
FF823/2	036	449	—	101B336	17/03/1779	—	MILLE (Jean- Baptiste)	portier	chez Mr de SAUVETERRE, président au parlement	CAUJOLE (Françoise)	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / se fait agresser alors qu'il cherche à empêcher l'accusée d'aller et venir à sa guise dans l'hôtel de son maître
FF823/2	037	301	—	101B336	17/03/1779	—	TRENQUALIER (Pierre-Paul- Germain de)	ancien officier au régiment de la Marine	—	X (Mlle), épouse LAMARQUE, marchand cartier	attentat	voie de fait	—	—	—	—	2	étrange affaire où l'accusée serait aller dans la maison du plaignant et y aurait fouillé dans toutes les pièces, à la recherche de "la putain de de son mari"
FF823/2	038	448	—	101B336	20/03/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	<i>inconnus</i>	vol sacrilège	—	—	—	—	—	4	vols commis chez les religieuses Maltaises et chez les Capucins / partie des effets ont été retrouvés
FF823/2	039	42	—	101B336	22/03/1779	—	RIEUZEL (Marguerite)	<i>épouse de</i>	DURAND, commerçant	CAZAUX-dite- PIPETTE (Raymonde), épouse REY, chevrotier	insultes	diffamati on	excès	menaces	—	—	2	—
FF823/2	040	1	1 à 9	101B336	23/03/1779	30/03/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	HERETIEU (Antoine), étudiant en Droit / BORRELLY (Daniel), étudiant en Droit	trouble au spectacle	affronte ment	—	—	aumône / abstention du spectacle / prison	10# chacun / 6 mois / 1 mois / + dépens	11	parmi les chahuteurs, le capitoul de permanence au spectacle en repère "trois qui paroissoient être les boute-en- train" / on joue ce jour-là "Le barbier de Séville" et "Les fourberies de Scapin"
FF823/3	041	39	—	101B336	02/04/1779	—	BRESSOLLES (Jean-Pierre)	charpentier	—	COSTES-dit- VIGOULET (Pierre),	insultes	insultes	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										piqueur des travaux publics								3 dudit)
FF823/3	042	163	—	101B336	03/04/1779	—	COSTES-dit- VIGOULET (Pierre)	piqueur des travaux publics	ancien soldat au régiment de Hénault	BRESSOLLES (Jean- Pierre), charpentier	insultes	insultes	—	—	—	—	3	querelle à qui débite à propos de l'ancien "bonnet" de grenadier du plaignant, prêté à l'accusé / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 2 dudit)
FF823/3	043	20	—	101B336	05/04/1779	30/04/1779	NOUGAIROL (Jean-Baptiste) / RIVENS-dite- MIGOU (Marie)	ancien garde du corps du roi d'Espagne /blanchisseus e de dentelles	—	TABUTEAU (Jean- François), étudiant en Droit / + <i>autres étudiants inconnus</i>	enfonce ment de porte	voie de fait	insulte	—	dommages et intérêts / aumône / prison	180# / 20# / 15 jours	13	plusieurs étudiants, menés par l'accusé, s'introduisent dans l'appartement de la plaignante, y disent et y font "cent sottises" / le plaignant, averti, s'y rend incontinent mais est traité de la même manière
FF823/3	044	421	1 à 18 et 1 à 9	101B336	07/04/1779	03/07/1779	TARDIEU (Catherine)	veuve de	BORIES, praticien	CHANOY (Pierre- Etienne de), contrôleur au bureau des fermes du tabac / CASTEL (Jean), bourgeois	attentat	excès	—	—	relaxe	plaignante condamnée en des excuses publiques et 50# d'amende	38	verbal du chirurgien (x 2) / les accusés sont des créanciers du fiancé de la plaignante, ils s'en prennent à elle et à sa vieille mère, les maltraitant dans leur appartement / en juin, les accusés sont admis à diligenter une enquête qui va ensuite conduire à leur relaxe et à la condamnation de la plaignante
FF823/3	045	174	—	101B336	08/04/1779	—	PEYREFITE (Jean-Baptiste)	étudiant en Philosophie	pensionnaire au collège de l'Esquille	VIGOULET, pensionnaire au collège Royal	insultes	voie de fait	—	—	—	—	3	après une première agression la veille (jet d'un pot de chambre), l'accusé accoste le plaignant sur la place Royale, le traite de "capon" et le soufflette
FF823/3	046	164	—	101B336	16/04/1779	—	MARAS (Guillaumette)	épouse de	MOLINIER, marchand	MONTIF (Marguerite), blanchisseuse, épouse RIVIERE (Jean-Arnaud), passementier	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / rixe à propos d'un emplacement sur les cordes à linge qu'utilisent les blanchisseuses au bord de la petite Garonne
FF823/3	047	19	—	101B336	17/04/1779	21/05/1779	CHARRON (Jeanne-Marie)	couturière	—	MOUYNET (Perrette), revendeuse / PORTERIES-dite- VINADE (Jeanne) / PORTERIES (Françoise), épouse MOUYNET (Pierre), maçon / FLEURAN (Jeanne)	assassina t	excès	—	—	dommages et intérêts	25# / + dépens	18	est joint à la procédure une attestation-certificat du quartier comme quoi la plaignante est une fille vertueuse et sans reproche / voir aussi procédure de 2 des accusées contre la plaignante (le même jour)
FF823/3	048	1	—	101B336	17/04/1779	21/05/1779	MOUYNET (Perrette) / PORTERIES- dite-VINADE (Jeanne)	revendeuse / -	—	CHARRON (Jeanne- Marie), couturière	insultes	diffamati on	excès	—	rejet de la plainte	—	2	voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignantes et autres leurs complices (le même jour), où se trouve la sentence commune aux 2 affaires
FF823/3	049	—	1 à 3	101B336	29/04/1779	12/05/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>verbal et auditions d'office</i>	—	DANJOYE (Jean), marchand bijoutier / CES (Jacques), marchand de chevaux	vol	recel	—	—	déguerpisse ment / relaxe	sous 24 heures / -	3	arrestation par le guet qui tend un piège et agit "déguisé" / ordonnance et non sentence / le nommé Cès est relâché sans condamnation / voir aussi les procédures du 8 avril 1772, 17 mai 1780 et 23 août 1785 contre le même Danjoye (qui, à chaque fois prend un métier différent)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF823/3	050	7	—	101B337	02/05/1779	—	GRAND (Joseph)	charpentier	—	RIGAL (Joseph), charpentier	excès	—	—	—	—	—	17	les pièces sont en double / pas de sentence (semble n'a voir jamais été rendue) mais le procureur du roi requiert 25# de dommages et intérêts en faveur du plaignant
FF823/3	051	395	—	101B337	05/05/1779	28/01/1783	TALEXY (Jean-Pierre)	tailleur d'habits	<i>faisant pour Anne-Marie Talaxy, sa fille (6 ans)</i>	DURAND (Jean), valet charretier / BALES-dit-THOBIE (Arnaud), charretier	conduite dangereuse	négligence	excès réels	meurtre	dommages et intérêts	600# / + dépens	31	la petite fille dont la tête est écrasée par l'essieu d'une charrette décédera 20 jours plus tard / verbal du chirurgien, puis relation d'autopsie de l'enfant
FF823/3	052	166	—	101B337	07/05/1779	—	DURANTON (Pierre)	ménager de son bien	—	<i>inconnus</i>	enlèvement d'effets	—	—	—	—	—	3	"enlèvement" de 600# fait à la faveur de la maladie du plaignant (qui se présente comme un vieillard ; son épouse, elle, ayant 92 ans) / le mot de "vol" n'est jamais écrit / d'après les témoins, les auteurs seraient les enfants du plaignant / aurait fait dresser un acte devant notaire à ce sujet
FF823/3	053	18	—	101B337	10/05/1779	—	BALZA de FIRMY (Mr de)	conseiller au parlement	—	X (Mr), valet de BEGUE (Charles), meunier au moulin de l'Hers	dégradation de bien privé	—	—	—	—	—	2	dépaissance de mulets dans les terres du plaignant / les bêtes ont d'abord été pignorées, puis restituées
FF823/4	054	139	—	101B337	10/05/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	vol à heure nocturne	vol sacrilège	—	—	—	6	vol commis à l'église de Pouvoirville / emportent en particulier la vaisselle sacrée en argent (ciboire, patène, Christ, calice, etc.) / relation d'expertise des effractions
FF823/4	055	138	—	101B337	11/05/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le sieur Fontan, perruquier</i>	—	—	vol avec effraction	vol à heure nocturne	—	—	—	—	3	vol commis chez Fontan, perruquier, au faubourg Saint-Michel (effets vestimentaires et outils de métier)
FF823/4	056	408	—	101B337	11/05/1779	—	IDRAC-dit-CAZAQUET (Pierre)	marchand de charbon	—	VARENES "fils" (Jean)	excès	menaces	—	—	—	—	4	le plaignant demande à l'accusé (qui est le fils de l'actuel bourreau) s'il est bourreau, celui-ci lui rétorque : "Je le sauray quand je t'auray pendu, un bon viedaze" / puis décoche ensuite un coup de poing
FF823/4	057	17	—	101B337	11/05/1779	—	GUILLEMOT (Pierre-Martin)	ancien perruquier	—	MANAVIT "cadet" / + <i>son épouse</i>	insultes	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / querelle entre locataires dans une même maison
FF823/4	058	165	—	101B337	11/05/1779	—	LAGARDE (Jeanne)	cuisinière	chez Mr AGEDE	SOULIERES (Jean), domestique chez Mr AGEDE	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	4	interrogé, l'accusé accorde immédiatement vouloir épouser la plaignante, mais il glisse tout de même que "son arrestation l'a b[e]aucoup refroidi sur le compte de laditte plaignante"
FF823/4	059	422	—	101B337	14/05/1779	—	PIGASSOU (Anne)	couturière	—	BOYE-dite-PATACONNE (Catherine), couturière, épouse VABRE (Antoine), boulanger et soldat au régiment de Vermandois / MOREAU-dite-	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	6	querelle dans une loge au spectacle / plaigne et accusées sont certainement toutes trois femmes du monde

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										RINGAUD- SAVONEUSE (Marie), couturière, femme du monde								
FF823/4	060	8	1 à 13	101B337	15/05/1779	18/09/1779	DUPUY (Jeanne)	fille de service	—	X (Annette) / MARFAING (Jérôme), prêtre de l'église Saint-Pierre	vol	—	—	—	dommages et intérêts / abstention de la ville	120# / 2 ans	26	vol d'un paquet de hardes / le prêtre, qui avait initialement répondu de la probité de ladite Annette, n'est pas concerné par la sentence / les dommages et intérêts correspondent à la valeur des effets volés
FF823/4	061	31	—	101B337	15/05/1779	—	PIQUEMIL (Antoine)	travailleur, à Pouvourville	—	CAILLAU (Jean), brassier / LABEDAN (Anne), <i>son épouse</i> / CAILLAU (Marie), <i>leur fille</i>	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	dégradation d'une vigne appartenant au plaignant par le passage répété de l'ânesse des accusés
FF823/4	062	15	1 à 15	101B337	21/05/1779	23/07/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	DAFFIS (Claire), épouse DEDIEU (Pierre), meunier de Saint-Girons	vol	—	—	—	abstention de la ville	3 ans	16	vol et revente d'une fourchette en argent / voir aussi procédure du 26 juin 1780 contre la même qui récidive et qui, visiblement, n'a pas obéi aux termes de la sentence d'abstention de la ville
FF823/4	063	15 <i>encore</i>	—	101B337	26/05/1779	—	BOYE (Jean- Pierre)	ancien négociant	—	COURT, valet de chambre du Marquis d'HAUTPOUL	assassina t	menaces	enfonce ment de porte	—	—	—	2	étrange affaire où le plaignant se dit menacé de mort, alors que les témoins évoquent des menaces et intimidations dirigées contre l'ancienne maîtresse de l'accusé
FF823/4	064	413	—	101B337	31/05/1779	—	CAUSSE (David)	bourgeois, du lieu de Gatuzières en Cévennes	—	RENOIR, du lieu d'Alens, près de Mende	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	2	querelle au sortir du café où ils ont partagé une bouteille de bière
FF823/4	065	5	1 à 20	101B337	06/06/1779	28/06/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Jacques- Pascal Serres de Labruyère, praticien</i>	—	MAFFRE de SAINT- MICHEL (Claude), étudiant en Droit	excès avec arme	excès réels	—	—	abstention de la ville / dommages et intérêts / aumône	3 ans / 1000# / 200#	29	relation d'expertise des blessures, trouvées non mortelles, le poumon n'étant pas touché / discussion mondaine qui vire à l'aigre et se termine par un coup d'épée
FF823/4	066	411	—	101B337	06/06/1779	—	DESCLAUX (Pierre)	brassier	<i>faisant pour son épouse</i>	X (Mlle), épouse PASCAL, charrier d'eau de Purpan	assassina t	excès réels	—	—	—	—	3	pas de verbal du chirurgien, mais un garçon chirurgien et un médecin témoignent (mais pas la sage-femme qui aurait pu confirmer les fausses couches prétendues)
FF823/4	067	32	—	101B337	07/06/1779	07/07/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	TABUTAU (Jean- François), étudiant en Droit	trouble au spectacle	—	—	—	prison / abstention du spectacle	15 jours / +6 mois / + dépens	7	—
FF823/4	068	154	—	101B337	07/06/1779	—	BERNIS (Bernard)	tourneur	—	CAUSSE (Jean), brassier de Castelnau- d'Estrétefonds / LACOMBE-dit- COMBET, tailleur d'habits de Castelnau- d'Estrétefonds / + <i>inconnus</i>	assassina t de grand chemin	excès	—	—	dommages et intérêts / aumône	200# / 25# / + dépens	20	verbal du chirurgien / la sentence qui ne condamne finalement que le seul Causse, le décharge toutefois de la qualification d'assassinat - mais pas de celle d'excès
FF823/4	069	406	—	101B337	09/06/1779	—	PRADIE (Pétronille)	vivant de ses rentes	—	VIGE (Jean), affineur juré	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 10 dudit)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF823/4	070	—	—	101B337	10/06/1779	—	VIGE (Jean)	affineur juré	—	PRADIE (Pétronille), vivant de ses rentes	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 9 dudit)
FF823/4	071	160	—	101B337	11/06/1779	—	POIROT (Jean- Baptiste)	négociant, de Lorraine	—	MARTIN (René), marchand de toiles, de Lorraine	diffamati on	—	—	—	—	—	4	—
FF823/4	072	22	—	101B337	14/06/1779	—	SICRES (Antoine)	travailleur, de Saint-Martin du Touch	—	BALANCY (Jean), meunier / BALANCY (Gervais), meunier / BALANCY (François), meunier, <i>frères</i>	assassina t avec arme	excès	vol	—	—	—	7	agressé à coups de sarcloirs alors qu'il vient pêcher dans le Touch, puis on lui tire un coup de fusil (qui ne l'atteint pas) / voir aussi procédure des accusés contre le plaignant et Pierre Barat (le 19 dudit)
FF823/4	073	—	1 à 6	101B337	15/06/1779	—	DELBREILH (Marie)	<i>épouse de</i>	SIBIE (Jean- Pierre), bambocheur	DURAN (Marguerite), épouse SOULON (Dominique), trafiquant, tavernier	insultes	diffamati on	menaces	—	rejet de la plainte	—	4	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et autres ses complices (le 16 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF823/4	074	13	1 à 5	101B337	16/06/1779	24/09/1779	DURAN (Marguerite)	<i>épouse de</i>	SOULON (Dominique), trafiquant, tavernier	DELBREILH (Marie), épouse SIBIE (Jean- Pierre), bambocheur / CAZES (Jeanne), épouse MARSOULAN (Jean), portefaix / FRANC (Marie), veuve (1) BERJAUD, maçon et épouse (2) IZARD (Jean), grenatier, voiturier / BERJAUD (Toinette), bambocheuse / BERJAUD (Jean), <i>ses enfants</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	17	verbal du chirurgien / querelle liée à un détail relatif au co- fermage de Solon et Sibie à Roqueville / seuls la veuve Berjaud et ses enfants sont finalement condamnés / voir aussi la procédure de la première accusée contre la plaignante (le 15 dudit)
FF823/5	075	430	—	101B337	16/06/1779	—	TALEXY (Joseph) / TOULZA (Joseph)	négociant / avocat postulant à la Bourse	—	JONQUIERES-dite- BLONDINE (Claire), épouse <i>ou</i> veuve MENVILLE / RAYNAUD, <i>son gendre</i>	voie de fait	affronte ment	enlèvem ent d'effets	—	—	—	3	les accusés, débiteurs du premier plaignant, créent un scandale chez l'avocat et s'emparent des papiers relatifs à leur dette, qu'ils emportent
FF823/5	076	424	—	101B337	16/06/1779	—	SUCSOL (Jean)	travailleur, de Montaudran	—	BEILLAN (Pierre), ménager de son bien	—	—	—	—	—	—	2	verbal du chirurgien
FF823/5	077	425	—	101B337	17/06/1779	—	ABADIE (Jean- François) / TAJAN (Marie)	tailleur, <i>mari et femme</i>	—	GUELPE / X (Jeanneton), blanchisseuse, <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	2	insultes accompagnées "de gestes avec les mains pour faire entendre qu'il avoint passé par la casserole"
FF823/5	078	—	—	101B337	19/06/1779	21/06/1779	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal</i>	—	CONTAL (Marie), fille de service	prostitu tion	vie débauch ée	—	—	quartier de force	1 an	3	la dénonce et la demande d'enfermement sont faites à la demande de "l'accusée" qui espère surtout des soins étant atteinte de la vérole / avec relation d'expertise de son état
FF823/5	079	418	—	101B337	19/06/1779	—	ROGE (Joseph)	tanneur	—	HENRY, blancher	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	2	le plaignant, qui a repêché du blois flottant sur la Garonne, se voit accusé de l'avoir volé
FF823/5	080	—	—	101B337	21/07/1779	—	BALANCY (Jean) / BALANCY (Gervais) / BALANCY	meuniers à Saint-Martin du Touch, <i>frères</i>	—	SICRES (Antoine), travailleur, de Saint-Martin du Touch / BARAT (Pierre), charpentier	excès	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	2	les accusés viennent pêcher dans le Touch et construisent une digue qui menace le moulin / voir aussi procédure de l'accusé principal contre les

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(François)											plaignants (le 14 dudit)
FF823/5	081	423	—	101B337	22/06/1779	—	CAZABON (Jean) / CAZABON (Dominique)	garçon fournier / garçon fournier, <i>frères</i>	—	LAGRANGE (Pierre), serrurier, faiseur d'horloges / DELON- dit-MARIDAT, garçon boulanger / <i>+ autres inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	—	—	5	excédés alors qu'ils transportent la pâte à pain au four / le 2e plaignant n'a pu identifier aucun de ses agresseurs car il est aveugle / pas de verbal du chirurgien, mais le chirurgien qui va soigner les plaignants témoignera
FF823/5	082	401	—	101B337	22/06/1779	—	GUELPHE (Jeanne)	<i>épouse de</i>	MILHAS (Joseph), colporteur	CANTEGRIL, tripier / CANTEGRIL "fils cadet" (Jean), tripier, <i>son fils</i>	—	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / voir aussi procédure du 2e l'accusé contre la plaignante (le 24 dudit)
FF823/5	083	417	—	101B337	23/06/1779	—	NASSAU (Marie)	—	—	TABUTAU / HERETHIEU	attentat	voie de fait	menaces	vol	—	—	3	la plaignante est certainement une fille du monde (22 ans, native de Marseille, va à la comédie, reçoit des hommes) / le premier accusé est certainement le même que celui poursuivi pour trouble au spectacle dans l'affaire du 7 juin
FF823/5	084	419	—	101B337	24/06/1779	—	CANTEGRIL "fils cadet" (Jean)	tripier	—	GUELPHE (Jeanne), épouse MILHAS (Joseph), colporteur	—	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'adversaire contre le plaignant et son père (le 22 dudit)
FF823/5	085	428	—	101B337	25/06/1779	—	BARON (Bernarde)	garnisseuse de bas de soie	—	CARRAYOU, praticien, clerc chez DOMBRAS, procureur au parlement	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	—
FF823/5	086	421	—	101B337	27/06/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour les sieurs Gorse et Cany, ainsi que leurs épouses respectives</i>	—	<i>inconnue (fille travestie en homme)</i>	vol	recel	—	—	—	—	6	prétend être étudiant et venir de Bordeaux, et loue une chambre chez Gorse / disparaît avec de nombreux effets de la maison que l'on trouve entre autres sur le marché / un témoin explique alors qu'il s'agissait en fait d'une fille travestie
FF823/5	087	59	—	101B337	29/06/1779	13/04/1780	DELON (André)	cordonnier	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	CHEVALIER-dit-QUIC (Gabriel), marchand quincaillier / CHEVALIER (Augustin), marchand quincaillier, <i>son fils</i> / CHEVALIER (Joseph), marchand quincaillier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	60# / + dépens	11	verbal du chirurgien (pour la femme - enceinte, qui n'a pas été frappée mais qui est tombée en défaillance) / voir aussi la procédure du 1er des accusés contre le plaignant et son épouse (le 30 dudit)
FF823/5	088	—	1 à 8	101B337	30/06/1779	13/04/1780	CHEVALIER (Gabriel)	marchand quincaillier	—	DELON (André), cordonnier / + <i>son épouse</i>	fausse accusatio n	—	—	—	rejet de la plainte	—	8	comprend entre autres une relation d'expertise de l'état de l'épouse de l'adversaire, faite à la demande du plaignant (conservée dans cette affaire car les pièces on été numérotées / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant et ses frères (le 29 dudit)
FF823/5	089	24	—	101B337	01/07/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos</i>	—	SALLES (Philippe), ménager de son	trouble dans un	affronte ment	—	—	—	—	6	arrive à la messe tout débraillé ("sous la décoration la plus

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>public</i>		bien, dizenier	lieu sacré							hideuse: nuds-pieds, nud-jambes, son esthomac découvert, sans épingle au col de la chemise")
FF823/5	090	427	—	101B337	05/07/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	LAPIERRE "fils", grenadier	trouble à l'ordre public	excès avec arme	—	—	—	—	3	se passe lors d'une assemblée de danse au faubourg Saint-Michel, un grenadier s'ingère dans une querelle et donne du sabre à tout-va
FF823/5	091	410	—	101B337	05/07/1779	—	BROUSSE (Jeanne)	fille de service	chez FAGES, traiteur	FAGES, traiteur, <i>maître de la plaignante / + son épouse</i>	violences domestiq ues	excès	—	—	—	—	2	erreur du greffier, au verso, la plainte est du 4 et non du 5 (qui ets la date du soit-enquis) / se fait maltraiter lorsque ses maîtres estiment qu'elle tarde trop à revenir après avoir été envoyée faire la monnaie sur un petit écu
FF823/5	092	45	1 à 5	101B337	07/07/1779	—	ALBUS (Jean)	jardinier	—	SENCERET (Jean), jardinier	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	—	—	10	verbal du chirurgien / querelle liée à la vente d'une maison, l'adversaire l'attend caché dans un fossé / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 8 dudit) / les pièces sont en double
FF823/5	093	—	1 à 4	101B337	08/07/1779	—	SENCERET (Jean)	jardinier	—	ALBUS (Jean), jardinier	vol à heure nocturne	—	—	—	—	—	8	vol de chaume / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 7 dudit) / les pièces sont en double
FF823/5	094	—	—	101B337	08/07/1779	—	GARRIGUES (Pierre)	avocat au parlement	—	LOUBET (Pierre), jardinier	insultes	menaces	—	—	—	—	2	se fait menacer avec une fourche / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 10 dudit)
FF823/5	095	152	—	101B337	10/07/1779	—	LOUBET (Pierre)	jardinier	—	GARRIGUES (Pierre), avocat au parlement	attentat	insultes	excès	—	—	—	5	coup de canne porté sur l'œil / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 8 dudit)
FF823/5	096	26	—	101B337	13/07/1779	—	DUCROS (Pierre)	ânier au moulin du Château	—	GIRARD-dit-CHUQUEDIT (François), cordier	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 21 dudit)
FF823/5	097	169	—	101B337	17/07/1779	—	JARLAN (Jacques)	potier d'étain	<i>faisant pour François Jarlan, son fils</i>	ROUDOULES (Antoine), laboureur, métayer à la métairie du Biarnais / SENAC-dit-SERENE (Pierre), brassier, métivier à la métairie du Biarnais	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	150# / + dépens	11	verbal du chirurgien pour le fils du plaignant / la sentence précise toutefois au plaignant que le glanage est prohibé avant la fin de la moisson / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant, sa femme et son fils (le 23 dudit)
FF823/5	098	—	1 à 3	101B337	21/07/1779	—	GIRARD-dit-CHUQUEDIT (François)	cordier	—	DUCROS (Pierre), ânier au moulin du Château	excès	—	—	—	—	—	2	cherche à stopper l'accusé qui lance ânes et ânesses à grand course / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 21 dudit)
FF823/5	099	157	—	101B337	22/07/1779	—	MAS (Marie)	habitante de Loubers, <i>épouse de</i>	BONNES (Jacques), charron	CAMBELONG / GRIMAUD / X (Mr), neveu de l'abbé Claverie	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	dépaissance de divers bestiaux dans une pièce de terre qu'elle possède au lieu de Las Brugues, près du quartier des Coucuts
FF823/5	100	—	—	101B337	23/07/1779	16/09/1779	ROUDOULES (Antoine)	laboureur, métayer	à la métairie du Biarnais, appartement	JARLAN (Jacques), potier d'étain / + <i>sa femme et son fils</i>	dégradati on de bien	insultes	—	—	rejet de la plainte	—	4	glanent dans un champ qui n'est pas encore entièrement moissonné / voir aussi la

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									au président de Portes		privé							procédure de l'adversaire contre le plaignant et un autre (le 17 dudit), où se trouve la sentence
FF823/5	101	409	—	101B337	27/07/1779	—	CASTAIN (Jean)	charpentier, cabaretier	<i>faisant pour son épouse et pour sa fille</i>	CHATEL (Dominique), marchand colporteur, du lieu Dalmon en Dauphiné	indescen ces	voie de fait	excès	—	—	—	7	verbal du chirurgien commun à son épouse et sa fille / tout commence lorsque l'accusé s'ingère à porter la main au sein de la fille du plaignant dans son cabaret
FF823/5	102	46	—	101B337	28/07/1779	04/08/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	MIS-dit- ROUDOUMAT (Jacques), marchand d'huile	démence	—	—	—	quartier des fous	jusqu'à résipiscenc e	10	avec relation d'expertise, "reconnu être un véritable état de démence" / à noter l'emploi du mot "aliéné" lors de son interrogatoire - pendant lequel il chante des cantiques / on le retrouvera en liberté l'année suivant - sans que l'on sache comment il est sorti
FF823/5	103	407	—	101B337	29/07/1779	—	DURAN (Claire)	<i>veuve de</i>	ROUEDE (Jean), menuisier	PETIT, tailleur d'habits / + <i>son épouse</i>	assassina t	excès	—	—	—	—	3	se fait attirer dans l'appartement des accusés, avant de s'y faire enfermer et frapper (et même fesser cul nu)
FF823/5	104	405	—	101B338	02/08/1779	—	RIVES (Henry)	garçon boulangier	chez TIMBAL (Marc), boulangier	TIMBAL (Marc), boulangier, <i>maître du plaignant</i>	violences domestiq ues	excès	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / battu par son maître qui estime qu'il est rentré trop tard au logis
FF823/5	105	28	—	101B338	02/08/1779	—	MARTIOL (Louise) / GRANIER (Jeanne)	<i>épouse de / épouse de</i>	LARRIVES (Jean-Pierre), cordonnier / TROY (Blaise), menuisier	ASTOUL (François), tisserand de lin / PIOCH (Jacques) (Blaise), menuisier	excès à heure nocturne	—	—	—	—	—	5	voir aussi procédure des accusés contre les plaignantes et autres (même jour)
FF823/5	106	—	—	101B338	02/08/1779	—	ASTOUL (François) / PIOCH (Jacques)	tisserand de lin / garçon tisserand	—	MARTIOL (Louise), épouse LARRIVES (Jean-Pierre), cordonnier / TROY (Blaise), menuisier / GRANIER (Jeanne), <i>son épouse / + ses garçons</i>	excès à heure nocturne	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de la première accusée et de l'épouse du second contre les plaignants (même jour)
FF823/5	107	141	—	101B338	07/08/1779	—	LAMAZERE (Joachim) / PLANTADE (Jacques)	portefaix / portefaix	—	ROUSSEL-dit- LAVOCAT (Etienne), charretier	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	3	l'accusé aurait clamé dans le public que les plaignants l'avaient assassiné et volé il y a quelque temps
FF823/6	108	37	—	101B338	08/08/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Pierre Moreau, garçon menuisier</i>	—	MARTIN-dit- BOURGUIGNON (Charles), garçon serrurier, compagnon du Devoir	—	—	—	—	—	—	9	relation d'expertise des blessures de Moreau (reçu à l'Hôtel-Dieu) / l'accusé et ses complices sont compagnons du Devoir, leur victime, compagnon Gabot
FF823/6	109	159	—	101B338	09/08/1779	—	SEVEILLAC (Guillaume) / SOUILLAC (Jean)	menuisier / menuisier	—	PARISIEN-dit-LA- BALEINE, garçon menuisier et compagnon Gabot	excès	trouble à l'ordre public	—	—	—	—	2	se passe lors de l'arrestation par le guet d'un compagnon du Devoir (affaire certainement liée à celle de la veille où un compagnon Gabot a été agressé
FF823/6	110	429	—	101B338	09/08/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Pierre Sérier, portier de ville et fermier des bancs des</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	5	vol de linge entreposé pour séchage chez Sérier / la relation d'expertise des effractions est manquante (ou n'a jamais été faite - les experts ont pourtant prêté le

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>blanchisseus es</i>										serment requis)
FF823/6	111	27	—	101B338	11/08/1779	—	LEGENDRE (Jean)	garçon tapissier	chez GRANIER, tapissier	VILLESEQUE, conseiller à la cour des aydes de Montpellier	excès	—	—	—	—	—	2	coups de pied puis coups donnés avec un jonc au jeune plaignant (16 ans) lors d'une exposition avant un encan
FF823/6	112	156	—	101B338	12/08/1779	—	BARON (Jean)	plâtrier	<i>faisant pour Jeanne Maupas, son épouse</i>	BLAIGNAC, cordonnier / + <i>sa femme et sa fille</i>	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	4	verbal du chirurgien pour l'épouse du plaignant (qui serait enceinte de 3 mois) / "vieille carcasse"
FF823/6	113	2	—	101B338	14/08/1779	—	NICHES (Jean- Julien)	tourneur	<i>faisant tant pour lui que pour ses filles</i>	VILLESPIY (Toinette), fille de service chez Mr MALEFETTE, bourgeois	insultes	diffamati on	récidive	—	—	—	7	l'accusée a déjà été citée (à l'audience) pour les mêmes faits et même condamnée à un temps de prison
FF823/6	114	158	—	101B338	16/08/1779	—	BARTHAS (Marie-Anne)	<i>épouse de</i>	LAGARDE, marchand parfumeur	TOURNOIS (Nicolas), garçon amidonnier / LONGAYROU (Anne)	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	2	voir aussi procédure des accusés contre la plaignante (le même jour) / blessée, la plaignante est transportée chez elle en chaise à porteur / pas de verbal du chirurgien, mais celui qui la soigne va témoigner
FF823/6	115	—	1 à 3	101B338	16/08/1779	—	TOURNOIS (Nicolas) / LONGAYROU (Anne)	garçon amidonnier / -, <i>fiancés</i>	—	LAGARDE, marchand parfumeur / BARTHAS (Marie- Anne), <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	excès	enlèvem ent d'effets	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignants (le même jour) / le plaignant est un ancien garçon du mari de l'accusé et aussi son locataire
FF823/6	116	29	—	101B338	16/08/1779	—	BONNET (Jeanne- Laurence) / BACH (Jean- Baptiste)	<i>épouse de / fils de, mère et fils</i>	BACH, passementier	TESTAS (Antoine- Jean-Baptiste- Marguerite), avocat au parlement	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien pour la plaignante uniquement / agressé à la promenade du rempart / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants (le même jour)
FF823/6	117	155	—	101B338	16/08/1779	—	TESTAS (Antoine-Jean- Baptiste- Marguerite)	avocat au parlement	—	BACH (Jean- Baptiste) / SARGOT- dit-PAUL (Jean), sergent du guet	excès	arrestatio n arbitraire	—	—	—	—	2	pas de verbal du chirurgien, mais témoignage de celui qui le soigne en prison / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant (le même jour)
FF823/6	118	149	—	101B338	23/08/1779	—	LASSERRE (Antoinette)	<i>épouse de</i>	LAFONTAINE, marchand chamoiseur	TOURNIER (Anne), négociante, veuve FONTANILLES, négociant	diffamati on	—	—	—	—	—	4	l'accusée aurait conseillé au mari de la plaignante de la laisser tomber, "qu'elle avoit les yeux rouges et les dents toutes pourries", et qu'aucun de ses enfants n'étoit de lui
FF823/6	119	446	—	101B338	26/08/1779	—	DULON (André)	cordonnier	—	DUPLAN (François), bachelier en Droit	insultes	menaces	—	—	—	—	3	querelle à propos de souliers faits par le plaignant pour l'accusé / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF823/6	120	—	—	101B338	26/08/1779	—	DUPLAN (François)	bachelier en Droit	—	DULON (André), cordonnier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF823/6	121	404	—	101B338	28/08/1779	—	FERRET (Rose)	<i>fille de</i> [+]	FERRET, tapissier	LARRIEU (Louis), garçon perruquier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	le consentement des parents respectif aurait été obtenu, le contrat de mariage aurait même été passé (pour ce dernier, un doute subsiste sur la véracité des dires de la plaignante)
FF823/6	122	153	—	101B338	09/09/1779	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal</i>	—	<i>inconnus</i>	vol avec	—	—	—	—	—	2	vol de 12000# dans le coffre du

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
											effraction							receveur du chapitre Saint-Sernin / voir aussi l'affaire du 3 novembre, où l'on découvrira l'identité du voleur (Antoine Bors)
FF823/6	123	447	—	101B338	15/09/1779	—	GRIFFOUL (Elisabeth)	rentière	—	X (François), fille de service chez Mr DAUWSON	insultes	diffamation	—	—	—	—	3	—
FF823/6	124	30	—	101B338	24/09/1779	—	LARRIEU (Antoine)	praticien	—	BERGES, garçon perruquier / PIGNY, garçon perruquier / PIGNY, menuisier, frères	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien
FF823/6	125	12	1 à 8	101B338	25/09/1779	—	LINON (Pierre)	négociant en compagnie	—	inconnus	enlèvement d'effets	affrontement	abus de justice	—	—	—	9	découvre à son retour de Cahors l'enlèvement de tous ses livres de compte et l'ouverture de son coffre-fort (oublie de signaler que c'est suite à sa banqueroute frauduleuse - voir procédure du 18 décembre 1778) / ne nomme ici personne, mais aussi lié à l'affaire David de Barrière qui suit, le 20 octobre
FF823/6	126	415	—	101B338	09/10/1779	—	LABAT (Géraud)	cabaretier	faisant tant pour lui que pour Raymonde, son épouse	CAILLASSOU (Marguerite), épouse MONNEREAU, meunier / VILLIERES (Jeanne-Marie), épouse TURROC (Jean), meunier	insultes	diffamation	—	—	—	—	4	voir aussi procédure des accusés contre l'épouse du plaignant (le 10 dudit)
FF823/6	127	—	—	101B338	10/10/1779	—	CAILLASSOU (Marguerite) / VILLIERES (Jeanne-Marie)	épouse de / épouse de	MONNEREAU, meunier / TURROC (Jean), meunier	X (Raymonde), épouse LABAT (Géraud), cabaretier	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	2	voir aussi procédure du mari de l'accusée contre les plaignantes (le 9 dudit)
FF823/6	128	35	—	101B338	12/10/1779	—	ROLLAND (Pierre de)	"chevalier"	—	GAYRAL, cabaretier / + son épouse	excès	insultes	diffamation	—	—	—	5	il est fort probable que les accusés soient Dominique Gayral, et Antoinette Joffres, aussi accusés par un autre dans la procédure du 16 décembre / une pièce datée de 1781 semble ne pas être liée à cette affaire (demande en continuation d'information du Sr de Rolland contre le nommé Darribère)
FF823/6	129	62 et 412	—	101B338	20/10/1779	—	DAVID de BARRIERE	seigneur d'Urcut, coseigneur de Lissac et Labatut	—	LINON (Pierre), négociant en compagnie / TIROSQUI, avocat au parlement	libelle diffamatoire	fausse accusation	affrontement	—	—	—	26	voir aussi la procédure de l'accusé principal contre le plaignant (le 25 septembre) / voir encore la procédure faite par le procureur du roi contre le même Linon le 16 décembre 1778 pour cas de banqueroute frauduleuse (dont de nombreuses copies sont ici jointes)
FF823/6	130	3	—	101B338	25/10/1779	05/11/1779	procureur du roi (Le)	faisant pour Joseph François, menuisier	—	JARRY (Guillaume), compagnon menuisier / SALARIES (Jacques), compagnon menuisier	excès	trouble à l'ordre public	—	—	prison / aumône	3 mois / 25# / + dépens	9	les 2 accusés sont compagnons de la confrérie du Devoir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF823/7	131	1 à 83	<i>procédure à restaurer et consolider en son intégralité</i>	101B382	03/11/1779	05/02/1780	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	BORS (Antoine), docteur en médecine	vol avec effraction	—	—	—	carcan / marque / galères	durant 3 marchés / GAL / à vie	sera défini après restauration	spécialiste du percement des coffres-forts, antoine Bors se fait finalement attraper / les dépens de cette procédure-fléuve s'élèvent à plus de 1000# / le parlement va réformer la sentence et Bors sera finalement pendu / le corps, demandé par les chirurgiens pour des expériences sur l'opération de la maladie de la pierre, sera volé dans la nuit et retrouvé dans le canal, sans tête
FF823/8	132	4	<i>plainte à restaurer</i>	101B338	03/11/1779	30/11/1779	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	SESTERE (Françoise), épouse SEMPE-dit-PETIT-JEAN (Jean), meunier / SEMPE (Catherine), <i>sa fille</i> / SOULIE (Jeanne-Marie), revendeuse, veuve COMBOUIL-dit-CHAPEAU (Bernard)	vie débauchée	prostitution	trouble à l'ordre public	—	déguerpissement / amende	sous 8 jours / 8# / + dépens	9	attention écrit "4" novembre au dos de la plainte, erreur du greffier / se passe au quartier Saint-Cyprien / les accusées devront quitter leur logement actuel (mais restent libres d'habiter ailleurs dans la ville) et "se conduire avec plus de décence" ; elles devront aussi aumôner les sommes de 3 et 5#
FF823/8	133	63	—	101B338	03/11/1779	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	GRAND-PROVENÇAL / PETIT-PROVENÇAL / PARISIEN / SUISSE-dit-TOUTOU / SAINTONGE / RENOIS / CASTRES, tous garçons menuisiers et membres des compagnons Gabots	trouble à l'ordre public	dégradation de bien privé	dégradation de bien public	excès	—	—	13	bataille rangée entre compagnons du Devoir et Gabots / saccage de boutiques, mais aussi des lanternes publiques / la sentence, qui allait être rendue par contumace, est restée inachevée et non advenue (le procureur du roi requerrait 5 ans de bannissement pour chacun des accusés)
FF823/8	134	414	—	101B338	05/11/1779	28/01/1780	BARREAU (Jean)	petit marchand	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	BARRAT (Jean), petit marchand	diffamation	menaces	—	—	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	10	les parties étaient autrefois associées
FF823/8	135	—	—	101B338	07/11/1779	—	SAMOUILLAN (Catherine)	<i>fille de</i>	SAMOUILLAN, boucher	BAUVAIS-dit-SAUCLET, aubergiste	libelle diffamatoire	—	—	—	—	—	2	l'accusé fait débiter dans le public des chansons diffamatoires qui visent la plaignante et il les fait chanter jusque sous ses fenêtres
FF823/8	136	9	—	101B338	19/11/1779	—	MATHIS-dite-LAPRERIE (Louise)	revendeuse de fruits, <i>épouse de</i>	BERDAULON-dit-SAMATAN (Laurens), cordonnier	SERIE (Jacquette), revendeuse de fruits et gâteaux, épouse ROCH (Alexis), soldat du guet / SERIE (Mlle), <i>sœurs</i>	insultes	diffamation	excès	—	—	—	6	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusée principale contre la plaignante (le 20 dudit)
FF823/8	137	—	1 à 3	101B338	20/11/1779	—	SERIE (Jacquette)	revendeuse de fruits et gâteaux, <i>épouse de</i>	ROCH (Alexis), soldat du guet	MATHIS-dite-LAPRERIE (Louise), revendeuse de fruits, épouse BERDAULON-dit-SAMATAN (Laurens), cordonnier	insultes	diffamation	excès	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et sa sœur (le 19 dudit)
FF823/8	138	11	—	101B338	20/11/1779	29/12/1779	VIGNES (Raymond)	volailleur	—	GASPARD (Jacques), métayer à Cornebarrieu / GASPARD	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	100# / + dépens	17	verbal du chirurgien / toutes les pièces sont en double (copies réalisées en vue d'un appel et jamais expédiées)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										(Valentin), valet-bouvier à Cornebarrieu, frères								
FF823/8	139	—	—	101B338	20/11/1779	09/02/1780	VIGNES (Annette)	fille de service	chez la veuve GALZEIN	RICAUD-dit-MOUSTACHE (Pierre), garçon cordonnier	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts / frais de couches	60# / 40# / + dépens	7	l'accusé nie tout et, "quand il sauroit d'être pendu, il ne veut" ni l'épouser ni se charger de l'enfant à naître / la sentence précise en outre qu'il devra se charger de l'enfant
FF823/8	140	416	—	101B338	23/11/1779	—	SENAC (Jeanne)	fille de service	chez Mr de PORTES, président au parlement	LAGRANGE (François), garçon tailleur pour femme chez PUJADE, tailleur	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	5	l'accusé assure qu'il est bien dans l'intention d'épouser la plaignante, et qu'il n'attend plus que le consentement de ses parents
FF823/8	141	171	—	101B338	25/11/1779	—	procureur du roi (Le)	agissant pour le repos public	—	HUC (Jacques), matelot	excès	menaces	dégradat ion de bien privé	—	prison close	15 jours	7	clairement considéré comme un homme dangereux, a agressé plusieurs femmes et saccagé un cabaret
FF823/8	142	170	—	101B338	26/11/1779	—	DOUCET	marchand de bois	—	BONNET-dit-PICARD (Jean-Pierre), peintre en voitures	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure faite par le sieur Vidal contre le même accusé (même jour), et celle de l'accusé contre le plaignant et autres (le 27 dudit)
FF823/8	143	—	—	101B338	26/11/1779	—	VIDAL "fils"	—	—	BONNET-dit-PICARD (Jean-Pierre), peintre en voitures / + son frère	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure faite par le sieur Doucet contre le même accusé (même jour), et celle de l'accusé contre le plaignant et autres (le 27 dudit)
FF823/8	144	—	1 à 4	101B338	27/11/1779	—	BONNET-dit-PICARD (Jean-Pierre)	peintre en voitures	—	DOUCET, marchand de bois / VIDAL "fils" / LAFFITE "fils", marchand de bois / GINOLIS-dit-CHAMPAGNE	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi les procédures faites par deux des accusés contre le plaignant (la veille)
FF823/8	145	64	—	101B338	04/12/1779	31/01/1781	procureur du roi (Le)	faisant pour Mr de Gounon-Loubens, ancien capitoul	"	REY "fils" (Jean), garçon peintre / CLAMENS-dite-LA-BOURRE (Catherine), proxénète	vol	fausses clefs	recel	—	mise hors de cour / mise hors de cour	avec interdiction d'exercer	29	relation des experts (vérification des épaules de la femme) / sentence réformée par arrêt du parlement du 26 avril 1781 qui condamne Rey aux galères (par effigie car contumace) et La-Bourre au carcan, à la marque V et au bannissement pour 5 ans
FF823/8	146	399	—	101B338	11/12/1779	—	MONTURET-dit-DUBOURG (Jean-Antoine)	négociant	—	ALLE (François-Victor), praticien au palais	assassina t	excès avec arme	vol	—	—	—	7	agresse alors que les parties jouent ensemble une partie de cartes / menacé et frappé avec un couteau, on lui arrache et vole 2 montres / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 12 dudit)
FF823/8	147	—	—	101B338	12/12/1779	—	ALLE (François-Victor)	praticien au palais	—	MONTURET-dit-DUBOURG (Jean-Antoine), négociant	vol	voie de fait	—	—	—	—	6	remet aussi une lettre écrite par le frère de l'accusé (et oubliée sur les lieux par ce dernier), où l'on découvre que l'accusé est assez peu tenu en estime par sa famille / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 11 dudit)
FF823/8	148	65	—	101B338	16/12/1779	08/03/1780	TASTE-dit-SAINT-JEAN (Jean)	ancien palefrenier, maquignon	—	GAYRAL (Dominique), affeneur, cabaretier	insultes	voie de fait	—	—	dommages et intérêts	120# / + dépens	13	la sentence condamne seulement ladite Joffres et non son mari / voir aussi la

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										/ JOFFRES (Antoinette), <i>son épouse</i>								procédure de l'accusé contre le plaignant (le 17 dudit)
FF823/8	149	—	1 à 3	101B338	17/12/1779	08/02/1780	GAYRAL (Dominique)	affeneur, cabaretier	—	TASTE-dit-SAINT- JEAN (Jean), ancien palefrenier, maquignon	insultes	diffamati on	fausse accusati on	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 16 dudit)
FF823/8	150	444	—	101B338	31/12/1779	—	CARBOU (Marie)	petite marchande	—	FLOTARD (Arnaud), garçon cordonnier, grenadier au régiment d'Aquitaine	insultes	excès	—	—	—	—	4	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 26 janvier 1780)